



GRESSY FLASH

Numéro 311

31 janvier 2026

Élections municipales du 15 mars 2026 : un rendez-vous démocratique essentiel

Le dimanche 15 mars 2026 se tiendront les prochaines élections municipales, un moment fondamental de la vie démocratique de notre pays et, plus encore, de nos communes rurales. Ce scrutin permettra aux habitants d'élire leurs conseillers municipaux, qui auront ensuite la responsabilité de choisir le

maire et les adjoints pour les six années (voire sept...) à venir.

A partir de mars 2026, le mode de scrutin des communes de moins de 1000 habitants est aligné sur celui des communes de 1000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel

à deux tours, avec dépôt de listes de candidatures et suppression du panachage. **Ainsi, dans les communes telles que Gressy, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.**

Date limite d'inscription sur les listes électorales

En vue de participer au scrutin, les démarches d'inscriptions doivent être déposées au plus tard :

- Le **mercredi 4 février 2026** en téléprocédure (internet)
- Le **vendredi 6 février 2026** en mairie (en papier)

Voter : un droit, mais aussi une responsabilité

Au-delà des règles électorales, ces élections sont avant tout un moment clé de participation citoyenne. Le conseil municipal joue un rôle central dans la gestion du quotidien : urbanisme, écoles, voirie, action sociale, vie associative, projets de développement local. Les décisions prises impactent directement la vie de chacun.

Dans les petites communes, où la proximité entre élus et habitants est forte, chaque voix compte particulièrement. Une faible participation affaiblit la légitimité des élus et, à terme, la vitalité démocratique de la commune.

C'est pourquoi il est essentiel que chaque électeur fasse l'effort de se déplacer pour voter, même lorsque les enjeux peuvent sembler modestes. Participer au scrutin, c'est exprimer son attachement à la vie locale, soutenir l'engagement de celles et ceux qui se portent candidats, et contribuer activement à l'avenir de la commune.

Le 15 mars 2026, faisons vivre la démocratie locale. Voter, c'est prendre part aux décisions qui nous concernent tous.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - RENTREE 2026-2027

Ouverture des inscriptions le lundi 9 mars en mairie à partir de



9 heures. Munissez-vous du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'une attestation certifiant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2026

- Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2026, dotation d'investissement, afin de participer au financement des travaux importants de réfection de notre salle des fêtes
- Maintien des taxes municipales 2026 au niveau de celles de 2025 en direction des membres extérieurs fréquentant le réseau associatif de Gressy pour 2026
- Renouvellement de l'attribution d'une carte cadeau aux enfants de Gressy qui auront obtenu le brevet des collèges (50 Euros) ou le baccalauréat (80 Euros) en juin 2026 - A demander le moment venu auprès du secrétariat de la mairie avec une copie du diplôme et d'un justificatif de domicile)
- Vote de subventions diverses d'un montant de 200 Euros à la B.R.I.E. (Bibliothèque pour l'Enseignement), l'Association « Vaincre le Cancer Solidairement », Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Claye-Souilly, Aide à l'Insertion Professionnelle de Mitry-Mory.
- Vote d'une motion marquant l'opposition du conseil municipal à l'augmentation du seuil d'attention des points atypiques d'exposition aux ondes électromagnétiques
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour divers investissements (37.855,79 Euros - Achat d'un tracteur, réfection du local des employés, pose de volets roulants électriques à la mairie

RECENSEMENT DES BESOINS DE COUVERTURE MOBILE

Dans la continuité de l'étude menée en lien avec l'Association des Maires de France en 2022 sur l'identification des zones blanches, la communauté d'agglomération souhaite aujourd'hui établir un état des lieux de la couverture mobile à l'échelle intercommunale. Cette démarche vise à transmettre une contribution structurée à l'Association des Villes et Collectivités pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel (AVICCA) dans le cadre de la consultation publique actuellement conduite par l'ARCEP, et à apporter ainsi une réponse commune du territoire.

Numérique / Territoires



A ce titre nous relayons cette demande de concours afin d'identifier les besoins de couverture mobile qui ne seraient pas satisfaits sur notre commune. Ces difficultés peuvent concerner l'ensemble ou certains opérateurs, ainsi que tout ou partie des services de connectivité mobile (appels/SMS et/ou internet mobile). Vos retours sont essentiels, ils permettront d'élaborer un état des lieux partagé et exhaustif à l'échelle intercommunale, destiné à soutenir les démarches engagées par l'AVICCA auprès des acteurs nationaux et des opérateurs de téléphonie mobile.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir vos observations **avant le samedi 14 février 2026 par mail à commune.gressy@orange.fr ou par un petit écrit déposé en mairie** en précisant autant que possible les opérateurs impactés et la nature des services défaillants.

Une ferme agroécologique à Gressy : un projet local, durable et ouvert à tous

Produire localement, dans le respect de l'environnement

L'objectif de ce projet est de répondre aux enjeux actuels d'alimentation durable, de souveraineté alimentaire et de transition écologique, en développant une production de légumes bio en circuits courts.

La ferme reposera sur des pratiques agroécologiques respectueuses des sols, de l'eau et de la biodiversité, avec une attention particulière portée à la sobriété énergétique et à la limitation de l'artificialisation des sols.



À terme, la ferme permettra l'installation d'environ 30 maraîchers, engagés dans une production diversifiée comprenant près de 50 variétés de légumes différents, favorisant la saisonnalité, la résilience agricole et la richesse alimentaire.

Le projet comprend 10 hectares de serres non chauffées, conçues pour s'intégrer dans le paysage et accompagnées d'aménagements environne-

mentaux ambitieux : 3 km de haies, 1 ha de bassins transformé en roselière, 125 nichoirs, 18 kilomètres de bandes fleuries et 8 mares dédiées à la biodiversité, pensées pour favoriser et sédentariser la faune et la flore locales (pollinisateurs, auxiliaires de culture, oiseaux, amphibiens), tout en renforçant l'équilibre naturel du site.

Une ferme ouverte et intégrée à la vie de Gressy

Pensée comme un lieu ouvert, la ferme a vocation à devenir un acteur à part entière de la vie locale. Des visites de la ferme seront proposées afin de permettre aux habitants de découvrir les pratiques agricoles et d'échanger directement avec les maraîchers.

Le projet prévoit également l'accueil de stages d'été, de temps de bénévolat encadré et de formations, favorisant la transmission des savoir-faire et la découverte des métiers agricoles.

Une alimentation locale accessible aux habitants

La ferme proposera de la vente directe de légumes bio, avec des formats adaptés aux habitants de Gressy, afin de faciliter l'accès à une alimentation locale, fraîche et de qualité.

Des cueillettes encadrées pourront être organisées à certaines périodes de l'année, renforçant le lien entre producteurs et consommateurs.

Les légumes produits auront également vocation à alimenter les cantines scolaires, permettant aux enfants de bénéficier de produits bio et locaux, tout en renforçant l'ancrage concret du projet dans la vie quotidienne de la commune.

Dans une logique d'accessibilité, une réflexion est engagée sur la création d'un arrêt de bus au niveau du rond-point de Gressy, afin de faciliter l'accès à la ferme, notamment pour les jeunes, les scolaires et les personnes non véhiculées.



Un lieu pédagogique et convivial

La ferme aura une vocation pédagogique affirmée, avec l'accueil de visites scolaires, permettant aux enfants de mieux comprendre l'origine de leur alimentation, la saisonnalité des légumes et les enjeux environnementaux.



Des temps de convivialité pourront également être organisés : formations au maraîchage pour amateurs, cours de cuisine, événements ponctuels et dîners sous les serres, afin de faire de la ferme un lieu de rencontres, de partage et de découverte.

Un projet construit dans le dialogue et la concertation

Ce projet agricole se construit dans un esprit de concertation, de transparence et d'écoute. Il sera implanté dans le champ bordant la RD212 à droite en direction de Claye-Souilly après le giratoire. Une enquête publique sera organisée afin de permettre aux habitants de s'informer, de poser leurs questions et d'exprimer leurs avis sur le projet, dans le respect des procédures réglementaires.

L'ambition est de développer un projet agricole utile, nourricier et fédérateur, conciliant agriculture, environnement et qualité de vie, au service des habitants de Gressy et de leur territoire.



Dimanche dernier, l'Hôtel du Manoir de Gressy s'est rempli de rires, d'échanges et de douce convivialité à l'occasion du traditionnel repas annuel des aînés de la commune. 106 seniors ont partagé ce moment précieux, dans une atmosphère empreinte de joie, de bienveillance et de chaleur humaine.

Autour d'un repas apprécié de tous, les conversations allaient bon train, les sourires illuminaient les visages et le temps semblait suspendu. Cette belle parenthèse a permis à chacun de se retrouver, de créer ou raviver des liens, et de savourer ensemble le simple bonheur d'être réunis.

La municipalité adresse ses remerciements les plus sincères aux conseillers, dont l'implication a largement contribué à la réussite de cette journée. Les décorations florales, réalisées avec goût et délicatesse, ont apporté une touche de fraîcheur et d'élégance, tandis que leur organisation attentive et soignée a permis à chacun de profiter pleinement de ce moment.

Merci enfin à l'ensemble des participants pour leur présence fidèle, leur bonne humeur et l'esprit de partage qui ont fait de ce repas une journée mémorable, à l'image des valeurs de solidarité et de convivialité qui animent notre commune.